Conseil des droits de l’homme

36e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Croatie**

Genève, le 10 novembre 2020

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation de la Croatie et la remercie pour la présentation de son troisième rapport national.

La Suisse salue les efforts du gouvernement et les progrès réalisés dans la protection des **droits des minorités**. Afin d'améliorer encore l'intégration des minorités serbe et rom, la Suisse recommande à la Croatie d'assurer une plus grande inclusion de ces groupes minoritaires dans l'administration publique et le système judiciaire, ainsi que d’adopter et de mettre en œuvre des plans d'action locaux pour l’intégration des Roms.

La Suisse recommande également à la Croatie d'enquêter sur toutes les allégations d’irrégularités dans le **traitement des migrants** ainsi que d'accorder au Bureau de l’*Ombudswoman* l’accès complet aux documents sollicités et aux installations destinées aux migrants, ceci conformément à la cible 10.7 des Objectifs du développement durable.

Je vous remercie.